

Automobile

La votation anti-SUV réduite à un naufrage électoral

Moins de 5 % des 1,3 million d'électeurs parisiens inscrits se sont exprimés, dimanche, sur la votation anti-SUV. C'est encore moins que lors de la consultation sur les trottinettes en libre-service.

Par Jacques Chevalier

Publié le 05/02/2024 à 06h23, mis à jour le 05/02/2024 à 09h49

Stationnement des SUV : les Parisiens favorables à un triplement des tarifs

Le Point Actu

1:33

regarder sur

Temps de lecture :
3 min



On ne s'attendait pas à un raz de marée électoral, mais, à ce stade, ce n'est même pas un ruisseau. A peine plus de 5 % des 1,3 million d'électeurs parisiens inscrits se sont exprimés et 54,55 % d'entre eux ont penché pour un doublement ou un triplement du tarif du stationnement pour les voitures grosses ou lourdes. Sous-entendu même pas voilé : les SUV, qui sont pourtant plébiscités par les acheteurs qui les choisissent plus d'une fois sur deux.

La votation s'est à nouveau couverte de ridicule après **la consultation sur les trottinettes en libre-service** en montrant ce que peut être un exercice de démocratie directe dévoyé. Même si la votation était consultative, les résidents parisiens à l'abri dans leur arrondissement et les bureaux de vote pas tous ouverts, on peut faire confiance à l'administration parisienne pour, avec grosso modo 3 % d'avis favorables, justifier un jour la mise en œuvre de cette mesure vexatoire.

Tous les vendredis à 11h

Recevez le meilleur de l'actualité automobile : essais, événements, stratégie constructeurs, sécurité...

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

À lire aussi : Stationnement des SUV : les Parisiens favorables à un triplement des tarifs

Il ne fait aucun doute que les associations d'usagers et les avocats spécialisés vont se pencher sur la question et tenter de démontrer qu'il y a bien deux poids et deux mesures dans cette façon simpliste de juger le parc automobile. Si elle devait être adoptée en Conseil de Paris en mai prochain, il faudrait bien définir les critères selon lesquels tel modèle appartient ou non à la catégorie traquée. Car les voitures grosses et lourdes sont beaucoup plus complexes à définir qu'en les rassemblant sous le seul label honni de « SUV », ne figurant pas sur les bulletins de vote mais en bonne place sur les affiches racoleuses de la mairie.

À lire aussi : **P** Stationnement des SUV : Anne Hidalgo invente l'écolo-populisme

Ainsi, le seuil fatidique étant fixé à 1 600 kg, comment savoir selon la version du moteur et de l'équipement si le modèle est taxable ou pas ? Le récent Renault Espace, qui n'a plus d'Espace que le nom, oscille ainsi sur la balance entre 1 587 et 1 663 kg. Même un vendeur Renault ne s'y retrouverait pas, alors un agent verbalisateur, confronté aux dizaines de versions par modèle, va devoir trancher sans se tromper.

Poids au mètre carré

Pour être éventuellement recevable et équitable, la règle voulue par Paris devrait se baser sur un poids au mètre carré qui relativiserait la taille. En effet, avoir une grande voiture ne relève pas du plaisir de déplacer des sièges vides mais bien d'un besoin de transport, sans doute ponctuel mais élevé en fonction de la composition de la famille.

Avoir une petite voiture pour la ville signifie avoir une seconde voiture, ce que bien peu de ménages peuvent se permettre. Un SUV, puisque c'est celui-là qui est dans le viseur, est un couteau suisse multi-usage qui joue tour à tour les familiales, les breaks de transport et les véhicules de loisirs, trois usages confondus qui étaient autrefois assumés par les monospaces tombés en désuétude. Or ceux-ci, plus légers car d'une autre époque, polluent plus et sont moins sûrs qu'un véhicule actuel.

À lire aussi : Stationnement des SUV, la drôle d'idée d'Hidalgo

L'ironie de l'histoire façon Hidalgo est de cibler essentiellement des modèles hybrides, hybrides rechargeables et électriques qui ont tous leur laissez-passer dans les zones à faibles émissions (ZFE). Et, pour certains, reçoivent même un bonus écologique. On peut même dire que la motivation de beaucoup d'acheteurs pour de tels modèles a été de maintenir leur accès dans ces zones limitées, voire interdites, aux voitures prenant de l'âge. Autre disposition discutable, l'absence de progressivité de la tarification, puisque le projet parle de doublement et de triplement du tarif de base selon le cas, ce qui introduit une discrimination brutale visant à éliminer ce type de véhicules des centres-villes.

On a pu entendre des arguments à charge selon lesquels un SUV est plus dangereux qu'une voiture normale lors d'un choc avec un piéton, sauf que, dans tous les cas, le pauvre piéton, très souvent distrait par les oreillettes ou le smartphone, n'aura pas plus de chances de s'en tirer. Ou encore que le poids accélère le vieillissement des chaussées. Ce genre de théories, non vérifiées, devrait conduire à supprimer les camions de livraison et les autobus. Il serait plus utile d'apprendre aux piétons à se déplacer avec plus de discernement en étant concernés par la circulation alentour, de toute façon réduite à un étroit goulot entre les diverses voies réservées non automobiles.

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Commentaires (56)

Obsa 05-02-2024 • 15h14

Avec HIDALGO tout est DEMAGO !

Yves1970 05-02-2024 • 15h13

Du point de vue démocratique, cela pose un problème. Comment moins de 5% de la population peut-elle imposer son dictat (aussi justifié ou non soit il ?). Madame Hidalgo caricature Donald Trumpet, mais elle fait exactement la même chose.

Je suis très inquiet, pour l'avenir, quant à la démocratie dans notre république...

[Lire moins](#)

Yzabeau 05-02-2024 • 15h02

35 457 parisiens ont donc voté pour cette mesure...
et on veut s'appuyer sur ce vote pour prendre une décision
ridicule !

[Lire moins](#)

JimCH68 05-02-2024 • 15h00

Ca fait 2, 5 %, écrasante majorité

Kerlano2 05-02-2024 • 14h35

Allez ! Puisque Mme Hidalgo a lancé un concours de démagogie,
je me lance :

- Pour ou contre une ville tr... [Lire plus](#)

Charles05 05-02-2024 • 14h07

Dites les parisiens (ou pharisiens ?) pourquoi vous ne faites pas une votation pour balancer Hidalgo et
une autre pour b... [Lire plus](#)

maisonried 05-02-2024 • 13h37

Les Bobos parisiens = 52, 5 % de 5 % des parisiens, soit 2, 5 %.
C'est rassurant !
Ils ont malgré tout avalisé... [Lire plus](#)

le couperet 05-02-2024 • 13h36

A quand le boycott de Paris par les français de tous bords ?

K6 05-02-2024 • 13h26

Henri Eugène, un capture (SUV) est moins large qu'une mégane

LM1968 05-02-2024 • 13h14

... leurs retroviseurs sont a la meme hauteur que ceux de ma moto quand je remonte les files, alors
que ceux des Porsche 911, Mercedes SLK et BMW series 7 sont pile poil au dessous... Merci Anne : -)

[Lire moins](#)

JMR2LFI 05-02-2024 • 12h54

Une votation ne rassemble pas un certain pourcentage d'électeurs, la votation devrait etre invalidée, il
n'y a rien de démocratique à valider une question qui n'a réuni que 3% des électeurs

[Lire moins](#)

Phob 05-02-2024 • 12h34

@Henri Eugène

OK, d'accord, mais il faut être logique jusqu'au bout et ne pas exonérer les résidents de cette super

taxe.

D'une part parce qu'il sont plus riches que les banlieusards ou provinciaux qui ont le malheur de se rendre à Paris, et d'autre part car leur véhicule a beaucoup plus d'impact sur la ville qu'ils habitent.

[Lire moins](#)

P'tit-Loup 05-02-2024 • 12h11

Et ensuite, la prochaine étape, c'est qu'est-ce qu'elle va trouver comme nouvelle idée ?... Et là j'ai peur...

Freedom 05-02-2024 • 12h03

Mais que fait le conseil d'Etat et le CC ? -:)

Skyskrunnernumber1 05-02-2024 • 11h54

Si l'on fait le calcul, ce sont donc 2, 72% des électeurs parisiens qui ont approuvé cette c*. C'est 1, petit, % de mieux que le score de l'Anne à la présidentielle. Si le ridicule était légal, l'Anne serait au boulevard des allongés. La prochaine fois qu'elle va à Tahiti, en classe Affaires et aux frais des parisiens il faut qu'elle y aille à la voile ou encore mieux, en pirogue. L'avion, ce n'est pas écolo donc elle va s'interdire de l'utiliser.

[Lire moins](#)

Henri Eugène 05-02-2024 • 11h40

Et bien, pour une fois (n'est pas coutume) je plébiscite ce projet hidalgoeste. Cet engouement pour les véhicules aux dimensions de camion ne sont pas adaptés à l'espace urbain où les dimensions des places de stationnement comme de parking sont réduites et normées pour des automobiles historiquement aux dimensions réduites. Essayez de garer votre mégane (pour faire plaisir à Renault) entre 2 SUV ! Comme souvent, certains s'imaginent être aux USA. Ce qui est acceptable en zone rurale ne l'est pas en zone urbaine surtout avec toutes les idées lumineuses de nos édiles (suppression des places de stationnement, dissémination des plots en tout genre et j'en passe. Mais dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, la bêtise est reine, et celle de la veille s'ajoute à celle à venir par pur électoralisme. Là, j' imagine qu'il s'agit de grappiller quelques suffrages auprès des patineurs ; ça ne marche même plus.

[Lire moins](#)

winstoned 05-02-2024 • 11h27

Un tel taux d'abstention doit immédiatement annuler son résultat. Me Hidalgo s'est ridiculisée une fois de plus et va mettre en oeuvre une mesure discriminatoire qu'il faudra contester aux tribunaux. A moins de (à) de participation un résultat d'élections, quelles qu'elles soient doit signifier que personne n'est élu ou que la mesure proposée est annulée. Honte à cette manipulatrice socialiste.

[Lire moins](#)

El desdichado 05-02-2024 • 11h27

2, 8% de "oui" = 100% = victoire électorale ! Cette affaire n'intéressait pas grand monde et elle a produit une contrainte complémentaire ! La démocratie du string !

[Lire moins](#)

Pierrexx 05-02-2024 • 11h20

Est elle encore à Paris, il paraît qu'elle ne fait que de très courts séjours dans la capitale : trop bruyant, trop embouteillé, trop sale, trop de parisiens...

[Lire moins](#)

othello1 05-02-2024 • 11h19

Et c'est dans les SUV qu'on transporte les tomates de Ségolène pour accompagner le barbecue de Sandrine...

marre31 05-02-2024 • 11h13

Ce n'est pas de la faute de madame Hidalgo si les parisiens ne se déplacent pas pour voter. Je ne suis pas pour les voitures lourdes, mais je crains que les raisons de pollution soient des excuses. Le problème est que madame Hidalgo faute de savoir gérer sa ville n'arrive pas à récupérer suffisamment d'argent.

Ce serait plus compréhensible pour le stationnement souterrain où les structures souffrent des poids excessifs mais sans doute pas avec un rapport 3.

Toulousain, cello5 je me suis rendu en voiture électrique à partir de Toulouse vers le Val d'Oise. Sur mon parcours, je n'ai croisé aucune voiture électrique : il n'y a pas l'air d'avoir à Paris une gestion écologique exemplaire. Dans la région toulousaine, lorsque je me déplace sur 20km, je croise au moins chaque fois 3 véhicules électriques.

[Lire moins](#)

M@ 05-02-2024 • 10h51

Dresser des PV à longueur de temps.

python 05-02-2024 • 10h51

A la place d'Hidalgo, je me méfierais : à force de creuser, elle va finir par trouver du pétrole... Ce qui sera très mauvais pour l'écologie...

[Lire moins](#)

EIFEL 05-02-2024 • 10h41

L'escrologie à ce niveau, c'est pas de la basse politique mais de l'Art !

C.Desvigny 05-02-2024 • 10h36

Qui militent pour la Démocratie directe avec plein de référendums ? Ceux qui veulent tuer la Démocratie et les nulles et nuls. Je pense que Mme Hidalgo est une démocrate. Donc ? !

[Lire moins](#)

dolmens 05-02-2024 • 10h35

Comment cela peut il être légal ? Pas de quorum, aucune limite, difficile à croire que juridiquement cela puisse être admis

[Lire moins](#)

lagrange 05-02-2024 • 10h30

Madame Hidalgo s'y connaît en naufrage, 1. 26 % en 2022. Les JO laisse craindre le pire, elle s'en prendra à nos gouvernants.

[Lire moins](#)

ORDRE PUBLIC 05-02-2024 • 10h30

o @vinclab 27

Entièrement d'accord avec vous.

Si nos institutions fonctionnent normalement !... Le Conseil d'Etat ou le Conseil Constitutionnel doivent impérativement invalider ce scrutin et le rendre nul et inapplicable sous peine de sanctions pénales et financières envers la Ville de PARIS si Madame HIDALGO persiste.

Qui va saisir l'une ou l'autre de ces deux institutions ? Il faut lancer un mouvement pour cela au plus vite. On ne peut laisser s'exécuter une telle décision sans réactions en masse.

Madame HIDALGO voudrait elle se comporter comme les dirigeants des républiques bananières ? Ou des régimes sous dictature ?

Honte en tous les cas à son comportement sur ce sujet comme sur bien d'autres du reste en ce qui concerne PARIS on pourrait en écrire des pages sur tous ses dysfonctionnements et mesures inadmissibles et intolérables.

[Lire moins](#)

Charles de Schwarzach 05-02-2024 • 10h29

Si, sur si peu de votants, le score n'est que de 55 %, Hidalgo ferait bien de ne pas se ridiculiser à nouveau en s'appuyant dessus. Qui nous dira le coût de cette votation inutile ?

[Lire moins](#)

vercaud 05-02-2024 • 10h16

Participation peu surprenante puisqu'il s'agissait de voter un Dimanche pour un excès de pouvoir pseudo ecolo qui n'impacte pas les residents !

Le Paris " entresoi " brille encore mais 45 % contre, dans ces conditions, c'est une surprenante preuve de respect des " banlieusards".

[Lire moins](#)

Vinclab27 05-02-2024 • 10h11

Si OUI, alors les « instances de contrôle » de la démocratie que sont Conseil d'État et Conseil Constitutionnel invalideront le décret qui va suivre pour au moins deux raisons : trop faible participation pour être représentatif, discrimination et inégalité devant la loi selon les catégories de Français. Si rien n'est fait, c'est une preuve de plus que la France n'est plus (depuis longtemps...) une démocratie.

[Lire moins](#)

totobo 05-02-2024 • 10h06

A Tack Point gh26 :

En effet, tout ça pour ça. Je partage entièrement votre point de vue. Mme Hidalgo ne se soucie pas des finances de Paris et de son endettement. La bonne gestion s'efface derrière son idéologie

[Lire moins](#)

Vinclab27 05-02-2024 • 10h04

Tout est une folie dans cette « votation » qui n'est qu'un élément de sa future campagne électorale ! La bonne question est : « veut-on interdire le stationnement des voitures modernes, non polluantes,

autorisées en ZFE ? ». Ne sont pas concernées les petites voitures, polluantes ! Quant au freinage de ces voitures lourdes, c'est méconnaître totalement la conduite des voitures électriques ou hybrides au freinage électrique qui n'usent pas leurs freins ; i. E. Pas de particules fines projetées dans l'air. Les plaquettes des électriques durent 300 à 400 000 Km ; pour les hybrides c'est 120 à 150 000 Km. Pour une petite thermique au Crit'air 1 ou 2 c'est plutôt entre 40 et 50 000 Km. Mais Hidalgo ne serait pas une écolo-terroriste-populiste si elle dirigeait sa ville avec intelligence.

[Lire moins](#)

llhdep 05-02-2024 • 10h00

La participation, il fallait faire voter tout ceux qui habitent Paris sans être parisiens... Il suffit pourtant de regarder pour comprendre !

[Lire moins](#)

Papyboss 05-02-2024 • 09h54

Cette "votation" n'a absolument rien d'écologiste mais est purement totalitaire c'est à dire totalement absurde et mensongère. Comment peut-on dire que la proposition de la Mairie de Paris peut être adoptée à la majorité alors que celle-ci n'est que de 55% sur 5, 6% d'inscrits. La Mairie de Paris crée de toute pièce une nouvelle ségrégation absurde, mais surtout basée sur des mensonges scientifiques. Ces véhicules lourds sont bien souvent beaucoup moins polluants que bien d'autres véhicules. Ils emportent avec eux des innovations qui permettent de limiter justement la pollution. D'autres part ce sont des véhicules solides qui assurent une bien meilleure sécurité à leurs passagers. Ils sont aussi prisés par les familles avec enfants. Nous sommes de plus en plus en absurdie : il est grand temps de comprendre que l'écologisme n'a absolument pas comme objectif de sauver la planète mais de s'attaquer à notre économie, ce capitalisme tant honni car il a fait reculer le paupérisme. Paupérisme que nos écolos sont en train de développer et d'instaurer avec leur idéologie absurde ne reposant sur aucune donnée scientifique. Le CO2 n'est ni un gaz polluant, ni le gaz à effet de serre qu'il est supposé être, ce qui à ce jour n'a encore jamais pu être démontré. Ce qui bien sûr n'est point le cas, l'effet de serre sur notre planète est lié à plus de 90% à la vapeur d'eau. L'escrologie punitive a encore frappé.

[Lire moins](#)

luxembourg 05-02-2024 • 09h51

Enfin un article qui n'est pas orienté dans la doxa D' Hidalgo comme les journaux quotidiens même de droite qui donnent raison à Anne

[Lire moins](#)

1doigtdanslaprise 05-02-2024 • 09h47

... On l'accuse de la rage. La méthode hidalguesque ne répond pas à une autre logique que ce mauvais vieux proverbe mais il tourne la sphère médiatique en ridicule lorsque celle-ci assure : « les Parisiens ont tranché ». On croit rêver ou plutôt cauchemarder

[Lire moins](#)

Skycrunnernumber1 05-02-2024 • 09h46

Amusant... , mais très significatif, l'agression de la Gare de Lyon a totalement disparu de la Une. Vite, il faut que l'écran de fumée se fasse, cette affaire bénéficie trop au RN pour que l'on puisse la laisser trop longtemps "à l'affiche". Magnifique objectivité journalistique.

[Lire moins](#)

JM/67 05-02-2024 • 09h40

N'existe t'il rien, contre la bêtise rémunérée ?

dojom 05-02-2024 • 09h27

Incroyable, les journaux nationaux ont fait leur chou gras sur le résultat sans un mot sur ce fiasco électoral, vive la démocratie française ! Il faut rappeler le référendum de nddl (52% de participation) et on s'est assis sur le résultat car il ne correspondait pas à ce désirait le camp du bien !

[Lire moins](#)

Tack-point 05-02-2024 • 09h26

Ce qui est moins drôle pour les Parisiens, c'est l'argent dépensé pour la "communication" (tracts, affiches) et il a bien fallu payer les employés municipaux qui ont tenu les bureau de vote.

[Lire moins](#)

Parisien-Levalloisien 05-02-2024 • 09h16

Je suppose qu'en contrepartie le prix de stationnement des petits véhicules va baisser ? Ainsi le prélèvement est constant sinon on augmente encore la pression fiscale.

[Lire moins](#)

Regardulyse 05-02-2024 • 09h10

Des l'ors qu'ils quittent leur parking dans les 3 zones autour de chez eux decrites dans le texte comme "zone de stationnement autorisee"

[Lire moins](#)

kisifrot84 05-02-2024 • 09h04

Si on écoutait attentivement le journal de TF1 hier à 13h00, la votation parisienne était, au niveau de l'information, un événement national tenant les foules en haleine. L'interview de Mme Michu et de Mr Bobo était là pour nous prouver, à nous pauvre provinciaux, l'importance de ce vote pour la vie de la nation. Vu le nombre de votants et le %de « pour » ce vote n'intéressait même pas les parisiens.

[Lire moins](#)

cello5 05-02-2024 • 08h39

Quelqu'un a-t-il des nouvelles de la baisse spectaculaire de la pollution à Paris grâce à notre gestion écologique exemplaire ?

[Lire moins](#)

Çasentlesapin 05-02-2024 • 08h33

Il ne sert à rien d'essayer d'avancer des arguments rationnels face à des gens mûs uniquement par l'idéologie...

PMAMMA 05-02-2024 • 08h32

Meme pas honte ! Votre réponse ? Ne jamais plus voter écolo !

PapaTango4 05-02-2024 • 08h12

Juste hallucinant !

48000 personnes votent pour et cela serait démocratique ?

De qui se moque-t-on ?

Bientôt un péage pour rentrer dans Paris ?

Les commerçants ont tout à y perdre

Maintenant il faut plaire aux escrologistes et renflouer les caisses de la ville

Parisiens réveillez vous !

[Lire moins](#)

Mjoke 05-02-2024 • 07h46

Êtes vous d'accord pour plumer les plus riches que vous ?

Même avec ce populisme minable, et bien le vote l'est tout autant : 2, 5% de votes pour !

La ficelle est grosse, le résultat est à la mesure de l'énormité de la vengeance D'hidalgo contre son propre comportement "écolo bobo".

[Lire moins](#)

phlr 05-02-2024 • 07h44

Autre argument de poids entendu sur France Infos dimanche après midi : "Certes les SUV sont souvent beaucoup moins polluants et épinglés CritAir 1 mais, comme ils sont lourds, ils freinent davantage et usent beaucoup leurs freins et leurs pneus, sources de pollution aux micro particules." Parce que les voitures plus légères n'ont elles ni pneus ni freins ?

[Lire moins](#)

Jake NG 05-02-2024 • 07h38

Je suis contre cette mesure discriminatoire, mais pourquoi décrédibiliser le vote de 6% de citoyens intéressés par le sujet et se sont déplacé voter, en prenant en référence pour le tourner en ridicule les 94% de citoyens qui s'en battent les steaks ?

[Lire moins](#)

agri2 05-02-2024 • 07h28

Il faut bien financer la dette abyssal de la ville de Paris;; sans oublier les voyages à Tahiti des élus parisiens. Mais ça en "démocratie" cela ne risque pas de changer.

[Lire moins](#)

Kermar 05-02-2024 • 07h27

Dans toutes ses composantes dont la demagogie electoraliste est un naufrage,

THC26 05-02-2024 • 07h02

À force d'imposer leur idéologie intégriste destinée à une petite partie d'ayatollahs, la mairie de Paris viole les grands principes de notre démocratie ...

[Lire moins](#)

Caton63 05-02-2024 • 06h50

Il est temps de mettre un terme à cette pitrerie qu'est devenu le mandat d'Anne Hidalgo. Malheureusement, deux ans et demi c'est encore long.

[Lire moins](#)

Hubch 05-02-2024 • 06h41

De toutes façons, dans ce genre d'exercice la question est toujours mal posée et pire la réponse ne correspond pas à la question.....Par contre, belle dimension populiste. D'ailleurs

[Lire moins](#)

L'INFO EN CONTINU

06H23 - La votation anti-SUV réduite à un naufrage électoral

22H32 - Stationnement des SUV : les Parisiens favorables à un triplement...

11H49 - Stationnement des SUV : tout savoir sur la consultation des Parisiens

09H45 - Ferrari, une affaire en or

Toute l'actualité Automobile



Rejoignez les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

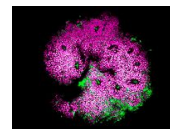
S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. César 2024 : pas de statuettes pour les indésirables !



P. Maladie d'Alzheimer : ça commencerait avant la naissance



P. « Certaines mères de terroristes ne veulent pas d'histoire et craignent la violence de leurs fils »

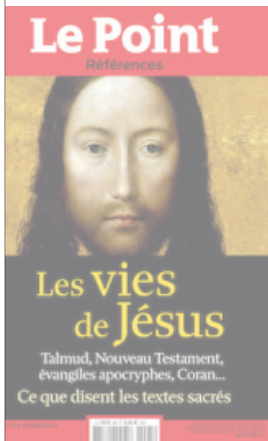


LES PLUS LUS

1 Alain Delon, le sans-famille

- 2 Agriculture biodynamique : « Nous dénonçons les liens entre la recherche publique et un mouvement philosophico-religieux »
- 3 Alarmante hausse des tentatives de suicide chez les jeunes depuis le Covid-19

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 19 décembre 2023

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



S'abonner



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

Trouver le meilleur hôpital

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)